



## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET PROCESSUS D'ACCREDITATION DU CAMEROUN POUR L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS BIODIVERSITÉ ET CLIMAT

Situé en Afrique centrale, au cœur du golfe de Guinée, le Cameroun occupe la deuxième place, après la République Démocratique du Congo, dans le Bassin du Congo en matière de richesse en biodiversité. Le pays abrite une diversité d'écosystèmes forestiers, aquatiques et savanicoles qui jouent un rôle crucial dans le stockage du carbone, la régulation du climat et la préservation des services écosystémiques essentiels.

Cependant, au cours des trente dernières années, cette biodiversité a subi des pertes croissantes et significatives, principalement imputables à plusieurs facteurs tels que la pression anthropique, les pratiques inadaptées d'aménagement du territoire, et les effets du changement climatique.

D'après les projections issues des modèles de développement économique du Cameroun, près de 20% de la Biodiversité et des Services Écosystémiques (BSE) pourraient disparaître d'ici à 2050 si aucune mesure corrective n'est engagée.

En réponse à ces menaces, le Cameroun a mis en place plusieurs instruments stratégiques, notamment la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), le Programme d'Action National d'Adaptation (PANA), ou les Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (NBSAP).

Malgré ces efforts, le financement des initiatives demeure largement insuffisant. Les principaux obstacles identifiés incluent l'accès restreint aux mécanismes de financement internationaux, le déficit de capacités techniques, l'absence d'une entité nationale accréditée pour mobiliser directement les ressources financières, le manque de structuration des projets, la faible intégration de la biodiversité dans les politiques de développement, et l'insuffisance de coordination interinstitutionnelle.

### 1. OBJECTIF

Renforcer l'accès du Cameroun aux financements liés à la biodiversité et au climat, en consolidant les capacités techniques et institutionnelles des parties prenantes nationales, et en accompagnant le processus d'accréditation des entités nationales habilitées à mobiliser directement ces ressources.

### 2. ACTIVITÉS PRÉVUES

- Renforcement des capacités des institutions bénéficiaires à travers des formations ciblées, des ateliers techniques et le transfert de compétences essentielles à la mobilisation de financements climat et biodiversité ;
- Appui technique aux institutions nationales dans le cadre de leur processus d'accréditation auprès des mécanismes financiers internationaux, incluant la préparation des documents requis et le suivi des démarches administratives ;
- Élaboration de notes conceptuelles alignées sur les standards et exigences spécifiques des mécanismes financiers, en vue de soumettre des propositions pertinentes et compétitives ;
- Développement de projets pilotes mettant l'accent sur une budgétisation rigoureuse ainsi qu'une analyse approfondie des co-bénéfices environnementaux et sociaux, afin d'illustrer les synergies possibles entre adaptation, atténuation et développement durable.

### 3. RÉSULTATS

- 50 acteurs nationaux et municipaux sont formés;
- 3 institutions nationales sont accompagnées jusqu'à leur accréditation;
- 3 projets pilotes biodiversité/climat sont développés, dont un projet spécifique dédié à la ville de Douala, avec une attention particulière portée aux co-bénéfices environnementaux et sociaux.

#### Institution porteuse :

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED)

Point focal national CDB : Mme Joséphine Thérèse B. BEYALA Epse ELOUNDOU

Courriel : [theresejosy.mbarga@gmail.com](mailto:theresejosy.mbarga@gmail.com)

#### Facilitation technique :

Institut de la Francophonie pour le développement durable

Mme Lionelle NGO-SAMNICK

Dr Mathieu HOUINATO

Dr Jean Aristide Nicaise AMAN

<https://www.ifdd.francophonie.org/>